

Modification de la commission de dépôt

FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE

Il est porté à la connaissance des porteurs de parts de FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE que le minimum à percevoir sur la commission du dépositaire est porté à 2 000 dinars par an contre 4 500 dinars auparavant.

FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE

Il est porté à la connaissance des porteurs de parts de FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE que le minimum à percevoir sur la commission du dépositaire est porté à 2 000 dinars par an contre 4 500 dinars auparavant.

FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE

Il est porté à la connaissance des porteurs de parts de FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE que le minimum à percevoir sur la commission du dépositaire est porté à 2 000 dinars par an contre 4 500 dinars auparavant.